



Certification en Harmonisation Globale® (à partir de janvier 2023)

Evaluation pour être praticien

Harmonisation Globale (HG) est une marque déposée ®. L'emploi de ce terme en usage professionnel est réservé uniquement aux personnes ayant passé avec succès la certification en HG.

Pour se présenter à la certification **en Harmonisation Globale** :

- Avoir participé :
 - en présentiel, à deux journées de formation de base en Harmonisation Globale au minimum,
 - ou pour l'enseignement à distance : avoir participé à tous les modules à distance et à une journée au minimum en présentiel (journée d'approfondissement, journée de pratique passée avec des enseignants).
- Avoir reçu 5 séances d'HG dont au moins une avec l'enseignant tuteur (accompagnateur).
- Avoir réalisé un minimum de 50 séances : vous noterez le profil du consultant : âge, sexe, dates des séances, motif de la consultation, sur le tableau fourni par l'enseignant.
- Préparer cette évaluation avec **un enseignant en Harmonisation Globale** (voir la liste sur le site).

Dans le dossier (11 pages) :

- Sur la page de garde, vous noterez le nom de l'enseignant tuteur, les formations suivies en HG avec le nom des enseignantes et les dates de formation, votre nom et votre mail.
- Sur les 3 pages suivantes, vous vous présenterez rapidement, comment vous avez connu l'HG, ce qu'elle vous a apporté, ce qu'elle a apporté à vos consultants, vos projets vis-à-vis de l'HG ...
- Sur une page le déroulement d'une séance-type.
- Rédiger le déroulement de 6 séances (2 personnes que vous avez rencontrées chacune 3 fois), une page par séance soit 6 pages. Présentation rapide du consultant, de la raison de sa venue, les TRM pratiqués, leurs résultats, les phrases choisies pour l'harmonisation elle-même, les réactions du consultant et de vous-même pendant le traitement... Et les résultats.

Envoyez ce dossier 2 mois avant la date de la certification (un mois avant pour celle de janvier 2023) à Véronique Giancola par mail (veronique.giancola@free.fr) et en format papier (au 59 Boulevard Émile Zola 51000 Châlons-en-Champagne). Véronique se chargera de l'envoyer aux autres enseignants.

Un examen de 45 mn devant trois enseignants au cours duquel sera évalué : l'accueil du consultant, la présentation de la méthode, le respect de la demande du consultant, le respect du protocole, l'état de présence.

Après cette séance, une délibération entre les enseignants permettra de valider la certification.

Le reste de l'après-midi permettra de répondre aux questions et de mieux faire connaissance.

Les prochaines journées de certification en Harmonisation Globale sont fixées au dimanche **29 janvier 2023** à Tours, le **11 juin 2023** à Guebwiller, le **15 octobre 2023** à Toulouse. Le coût est de 250€ pour chaque candidat.